

Une ardeur de bâtir, une activité sans pareille, un idéal inconnu jusqu'alors de beauté, d'élégance et de pureté, un goût parfaitement sûr dans la sciences des proportions et de l'ordonnance, une émulation jalouse de progrès, tout concourut à faire de cette époque un moment exceptionnel dans l'histoire de l'art gothique et de l'architecture française.

L'artiste, non seulement s'extasie devant la conception de ce merveilleux art gothique ; il s'étonne qu'on ait pu trouver alors tant d'ouvriers qui ne furent pas de simples manœuvres, mais, la plupart, d'habiles artistes dont le talent d'exécution nous ravit. Le chrétien d'aujourd'hui admire en silence l'acte de foi qui a poussé les foules à ce que l'on a appelé une autre croisade, la croisade de l'œuvre de Dieu, de Notre-Dame et des Saints.

Un travail plein d'érudition, publié dans les *Etudes*, tâche de rechercher à l'aide de quelles ressources ces monuments de l'art et de la foi ont été élevés. Nous lui empruntons les faits suivants :

« Des archéologues, des architectes ont donné à ce sujet des chiffres d'évaluation. Ils l'ont fait en connaissance de cause ; car des hommes comme Viollet-le-Duc et de Lassus connaissaient les édifices dont ils parlaient pour les avoir sondés de la base au faite, en avoir étudié toutes les pierres et apprécié la valeur des matériaux comme de la mise en œuvre. *M. de Lassus estime que Chartres, avec les dix mille statues ou figures qui l'habitent ou en gardent les entrées, coûterait, à rebâtir aujourd'hui, 125 millions de francs.* Viollet-le-Duc pense que Notre-Dame de Paris exigerait une somme d'environ 100 millions ; Reims et Amiens bien davantage.

» Enfin, l'on ne croit pas s'écarter beaucoup de la vérité en portant au chiffre de 6 milliards le capital jeté libéralement dans les murs des cathédrales et des abbaciales bâties dans les cent ans dont nous parlons. Ce sont des sommes énormes, et qui le paraîtront plus encore, si l'on réfléchit à la manière dont elles furent recueillies. Car la France féodale n'avait point des ressources qu'un budget régulier assure à l'Etat moderne. Ce qui alimentait le sien, c'étaient les contributions volontaires, legs et donations de toute nature comme de toute provenance : libéralités royales, princières, seigneuriales, ecclé-